



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en
exercice : 29

L'an deux mille vingt cinq

Présents : 25

Le 26 juin

Votants : 29

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, Maire.

Procurations : 6

Convocation du Conseil
Municipal en date du
20 juin 2025

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Yvan MORRY qui a donné pouvoir à Jean-Luc MICHEL, Karine BLEAS qui a donné pouvoir à Julie KERVELLA, Frédéric BOURGET qui a donné pouvoir à Laurence CLAISSE, Delphine LE ROUX qui a donné pouvoir à Sébastien JEZEQUEL, Yvon BALANANT qui a donné pouvoir à Hélène BECKING, Nadia DUTERDE (arrivée à 18h40) qui a donné pouvoir à Nadine ABAZIOU.

Secrétaire de séance : Hélène BECKING

N° D_2025-06-26-09

Objet : DENOMINATION DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES MARIAGES A L'HOTEL DE VILLE : SALLE CHARLES MIOSSEC

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et suivants, relatifs aux compétences du Conseil municipal ;

Vu l'avis favorable de la commission en date du 16 juin 2025 ;

Considérant que la salle du Conseil municipal et des mariages constitue un lieu central de la vie locale, accueillant divers événements municipaux ;

Vu la volonté de la Ville de donner un nouveau nom à la salle du Conseil municipal et des mariages afin d'honorer une personnalité locale, Monsieur CHARLES MIOSSEC :

Maire de Landivisiau de 1983 à 2001, Charles MIOSSEC est né le 25 décembre 1938 à Lanhouarneau et décédé le 12 avril 2020. Il devient député en 1978, conseiller général en 1982, maire en 1983 et président du conseil général en 1988.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, par 27 voix pour des groupes « Landivisiau avec vous et pour vous », « Ensemble pour Landivisiau », « Un esprit d'ouverture pour Landivisiau » et 2 voix contre du groupe « Un esprit d'ouverture pour Landivisiau » :

- Approuve le changement de nom de la salle du Conseil municipal et des mariages à l'Hôtel de Ville, qui portera désormais le nom de SALLE CHARLES MIOSSEC,
- Mandate Madame le Maire pour entreprendre toutes les démarches administratives nécessaires à la mise en œuvre de cette décision, notamment la mise à jour des documents officiels et la signalétique,
- Organisera une cérémonie officielle d'inauguration.



Landivisiau, le 26 juin 2025

Le Maire
Laurence CLAISSE